



OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA SANTE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**PRATIQUES ET PERCEPTIONS
VIS-À-VIS DES VACCINS
CHEZ LES INFIRMIERS EN RÉGION SUD
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
UNE ENQUÊTE EN 2017-18**



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
Crise de confiance dans la vaccination dans la plupart des pays mais plus marquée en France, du fait de la multiplication des controverses	1
DES QUESTIONNEMENTS SUR CERTAINS VACCINS CHEZ CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ	2
Contexte institutionnel de l'étude réalisée en Provence-Alpes-Côte d'Azur	2
Objectifs de l'enquête	2
ENCADRÉ MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE	3
ENCADRÉ CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON (DONNÉES REDRESSÉES)	4
DES COUVERTURES VACCINALES DÉCLARÉES EN DEÇA DES OBJECTIFS DE SANTÉ PUBLIQUE	6
HUIT INFIRMIERS SUR DIX FAVORABLES À LA VACCINATION EN GÉNÉRAL	8
UNE HÉSITATION VACCINALE PRÉSENTE CHEZ CERTAINS INFIRMIERS	10
DES INFIRMIERS PARTAGÉS SUR LES OBLIGATIONS VACCINALES	11
DES INCERTITUDES SUR LES RISQUES DE CERTAINS VACCINS OU DE LEURS COMPOSANTS	11
UNE CONFIANCE MAJORITAIRE DANS LES AUTORITÉS DE SANTÉ	12
ATTITUDES PAR RAPPORT À LA VACCINATION GRIPPALE	14
LES LIBÉRAUX SOUVENT IMPLIQUÉS DANS DES DISCUSSIONS SUR LES VACCINS AVEC LEURS PATIENTS	18
QUATRE INFIRMIERS LIBÉRAUX SUR DIX D'ACCORD AVEC LE TRANSFERT DE LA VACCINATION DES MÉDECINS À LEUR PROFESSION	21
CONCLUSION	22
BIBLIOGRAPHIE	23

INTRODUCTION

Crise de confiance dans la vaccination dans la plupart des pays mais plus marquée en France, du fait de la multiplication des controverses

La vaccination est un moyen très efficace d'éviter la survenue de certaines maladies infectieuses. Depuis son introduction, elle a ainsi permis de prévenir un nombre considérable de décès et de maladies dans le monde. Elle est cependant en butte à diverses formes de critiques et à une crise de confiance plus ou moins marquée, dans nos sociétés contemporaines. Une des principales raisons est qu'elle est victime de son succès : la conscience de la gravité et des conséquences des maladies à prévention vaccinale s'est émoussée au fil du temps avec la diminution progressive de la survenue de ces maladies, auxquelles la population générale comme les professionnels de santé sont de moins en moins exposés ; l'attention est ainsi attirée moins sur les bénéfices des vaccins que sur leurs effets secondaires réels ou allégués.

Cette perte de confiance, qui varie dans le temps et selon les régions, est favorisée en France par la multiplication de controverses publiques vaccinales, dont les plus récentes ont parfois été initiées ou alimentées par des médecins, qu'il s'agisse du vaccin contre le papillomavirus humain (PVH) destiné aux jeunes filles ou du vaccin hexavalent destiné aux nourrissons. Elle se produit dans un contexte plus général, dans les sociétés contemporaines, de perte de confiance vis-à-vis de la science et d'accroissement de l'autonomie des individus dans le domaine de la santé, autonomie encouragée par le discours de promotion de la santé.

Dans ce contexte, une notion ancienne, l'hésitation vaccinale (HV), a été remise au goût du jour depuis le début des années 2010 et fait l'objet d'une définition par l'OMS (WHO, 2018) : elle désigne le fait d'avoir, dans sa vie, refusé ou retardé au moins un vaccin ou même de s'être fait vacciner, tout en ayant des doutes sur l'intérêt et l'innocuité du vaccin. Autrement dit, il s'agit des personnes qui ne sont ni inconditionnelles de la vaccination ni qui s'y opposent de façon radicale. Ne sont en principe pas qualifiées d'hésitantes les personnes ayant omis de se vacciner par procrastination ou bien parce que les conditions d'accès au vaccin étaient particulièrement défavorables. L'hésitation vaccinale contribue, depuis plusieurs années, à ce que les couvertures vaccinales pour certains vaccins (notamment seconde dose de rougeole, méningite C,...) restent sous-optimales voire basses (infections à papilloma virus humain et grippe saisonnière...) de sorte qu'une immunité de groupe ne peut être assurée et que des épidémies se produisent à nouveau (comme pour la rougeole). Pour parer à cette situation, le ministère chargé de la santé a décidé que huit nouvelles valences^[1] seraient requises pour les enfants nés à partir du premier janvier 2018, pour être admis en collectivité. En complément, il autorise, depuis septembre 2018, à titre expérimental, la vaccination contre la grippe saisonnière en officine des groupes cibles (personnes âgées et celles avec une maladie chronique), dans plusieurs régions françaises, dans le but de simplifier le parcours de vaccinal.

[1] En plus des valences diphtérie, tétanos et polio, les valences hépatite B, *haemophilus influenza B*, coqueluche, pneumocoque, méningite C, rougeole, rubéole et oreillons sont devenues obligatoires chez les nourrissons.

DES QUESTIONNEMENTS SUR CERTAINS VACCINS CHEZ CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Les médecins généralistes et les pédiatres jouent un rôle essentiel et central dans la vaccination de la population en France : ils vérifient le statut vaccinal de leurs patients, leur recommandent les vaccins et répondent à leurs interrogations. Pourtant, des travaux conduits par l'Observatoire régional de la santé (ORS) Provence-Alpes-Côte d'Azur à partir du troisième panel national et régional de médecins généralistes de ville, ont montré qu'ils peuvent être traversés par des incertitudes. Celles-ci peuvent être relatives à certains effets secondaires graves de quelques vaccins, à l'utilité de certains vaccins recommandés par les autorités de santé. Ces incertitudes sont plus fréquentes chez les médecins de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'ailleurs en France. De telles incertitudes sont par contre peu fréquentes chez les pédiatres.

Les infirmiers vaccinent aussi les patients mais ne sont pas autorisés à prescrire des vaccins. Ils peuvent néanmoins, depuis 2008, vacciner les patients des groupes cibles contre la grippe saisonnière, dès lors qu'un médecin le leur avait prescrit une première fois. Depuis septembre 2018, cette disposition a été élargie à la primovaccination contre la grippe.

Le rôle des infirmiers en France dans le domaine de la vaccination est potentiellement important. Interlocuteurs très fréquents des patients, ils sont susceptibles non seulement de discuter avec eux des bénéfices et risques des vaccins mais aussi de leur recommander de se vacciner ou pas. Actuellement, la vaccination ne leur est pas déléguée comme cela existe dans d'autres pays. Cependant, dans un contexte de tension croissante de la démographie médicale, le ministère chargé de la santé considère la possibilité d'expérimenter une telle délégation de tâche auprès de cette profession (Comité interministériel pour la santé, 2018). Ceci justifie de mieux connaître la façon dont la vaccination est appréhendée par cette profession de santé.

Contexte institutionnel de l'étude réalisée en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Fort de cette perspective d'évolution du rôle des infirmiers, le Conseil Inter-Régional de l'Ordre des Infirmiers (CIROI) Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse a souhaité que soit réalisée une enquête auprès des infirmiers de la région afin de recueillir des informations sur leurs pratiques et perceptions vis-à-vis de la vaccination. Ce projet a été soutenu et financé par l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ainsi, un partenariat de santé publique associant l'ARS, le CIROI, la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur et huit de ses Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) a été mis en œuvre. La conception et la réalisation de l'enquête ont été confiées à l'ORS et la collaboration avec les huit IFSI a été l'occasion de proposer à leurs équipes pédagogiques et leurs étudiants de s'inscrire dans un projet pédagogique associant une réflexion sur les problématiques liées à l'hésitation vaccinale, une initiation à la réalisation d'une enquête de santé publique et une participation au terrain d'enquête. Celle-ci a été réalisée conformément aux règles édictées par la CNIL et a reçu un avis favorable du comité d'éthique de l'université d'Aix-Marseille.

Objectifs de l'enquête

Cette étude a donc visé à mieux connaître les perceptions, attitudes et pratiques des infirmiers salariés et libéraux vis-à-vis de la vaccination. Il s'est agi, spécifiquement, d'établir la prévalence de l'HV à l'aide d'un outil déjà utilisé en France en population générale, d'étudier les facteurs favorisant l'HV, de documenter les comportements de vaccination des infirmiers concernant les vaccins obligatoires ou recommandés chez les professionnels de santé, notamment celui contre la grippe saisonnière, leurs opinions relatives aux obligations vaccinales concernant la population générale et les professions de santé et la délégation de la vaccination aux infirmiers, et de mieux comprendre les facteurs associés à l'acceptation de ce vaccin.

ENCADRÉ MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE

Population d'étude

La population d'étude comprend les infirmiers ayant leur activité professionnelle dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2017 (libéraux, ou salariés en poste fixe depuis au moins trois mois). Ont été exclus les infirmiers :

- ▶ Exerçant en tant que salariés exclusifs au sein de collectivités territoriales, de centres de vaccination, de services de PMI, de services de santé au travail, de maisons de retraite ou d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ;
- ▶ Exerçant en tant qu'intérimaire, étudiant ou stagiaire ;
- ▶ En arrêt longue maladie.

Méthode d'échantillonnage

Des méthodes d'échantillonnage différentes ont été utilisées pour les infirmiers libéraux et les salariés en établissement de soins (publics et privés).

La base de sondage des infirmiers libéraux a été obtenue à partir du répertoire du CIROI PACA-Corse qui recense les infirmiers exerçant dans la région avec une bonne exhaustivité pour les libéraux. L'échantillon a été constitué par tirage aléatoire stratifié selon le département d'exercice et le sexe de l'infirmier. Les infirmiers exerçant dans les départements des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence ont été surreprésentés compte-tenu des faibles effectifs dans ces départements, afin d'obtenir un effectif d'au moins 30 infirmiers par département alpin.

Concernant les infirmiers salariés en établissements de santé, l'échantillon a été constitué par tirage aléatoire des établissements de soins situés dans les espaces de santé de proximité (ESP) de chacun des 8 IFSI partenaires de l'enquête. Le tirage au sort a été effectué en tenant compte de la taille des établissements (en termes d'effectifs d'infirmiers salariés) et stratifié selon l'ESP où se trouvent les IFSI et le type d'hôpital (public ou privé). Comme pour les libéraux, les établissements alpins ont été surreprésentés. L'enquête a été restreinte aux services de médecine, chirurgie et obstétrique. Les établissements exclusivement psychiatriques ont été exclus ainsi que certains types de services : réanimation, bloc opératoire, urgences (pour des raisons de faisabilité).

Le recueil de données a été effectué selon deux procédures distinctes. Pour les infirmiers salariés, le questionnaire a été administré en face à face entre octobre 2017 et février 2018 par des étudiants infirmiers des IFSI partenaires ; ces étudiants ont reçu une formation ainsi qu'une supervision sur le terrain. Les infirmiers libéraux ont été interviewés par téléphone à l'aide du système CATI (Computer Assisted Telephone Interview) entre janvier et mars 2018, par des enquêteurs de l'ORS PACA.

Questionnaire

Le questionnaire a été construit à partir d'un questionnaire validé utilisé lors d'une enquête précédente auprès de médecins généralistes (Verger, 2016), un questionnaire du Baromètre santé 2016 et une revue de littérature. Un pilote a été effectué auprès d'environ 20 infirmiers afin de tester le questionnaire pour sa clarté et sa durée. Celui-ci abordait :

- ▶ Les caractéristiques démographiques et professionnelles des participants, incluant la formation sur la vaccination ;
- ▶ Les comportements de vaccination personnelle, y compris grippe saisonnière en 2015-16 et 2016-17 ;
- ▶ Les opinions sur la vaccination en général et certains vaccins en particulier ;
- ▶ La mesure de l'hésitation vaccinale telle que définie par l'OMS ;
- ▶ Les motifs de vaccination et non-vaccination contre la grippe saisonnière et perceptions vis-à-vis de cette maladie et de ce vaccin ;
- ▶ La perception des risques des vaccins et la confiance dans les sources d'information sur la vaccination ;
- ▶ Les opinions sur les obligations vaccinales ;
- ▶ L'expérience vis-à-vis des maladies à prévention vaccinale au cours de 5 dernières années ;
- ▶ Les relations avec le patient au sujet de la vaccination ;
- ▶ Le rôle professionnel perçu quant à la vaccination.

Redressements

Les sur-échantillonnages effectués dans certains départements ont conduit à effectuer des redressements afin d'obtenir une répartition des infirmiers représentative selon l'âge, le sexe, le département et leur mode d'exercice (libéral, salarié dans un établissement public, salarié dans un établissement privé).

ENCADRÉ CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON (DONNÉES REDRESSÉES)

L'échantillon comporte 1 539 infirmiers dont 400 (26 %) pratiquant en tant que libéraux, et 1 139 (74 %) en tant que salariés (taux de réponse de 78,7 % et 86,9 % respectivement).

La majorité (84 %) des infirmiers de la région sont des femmes (Tableau 1). La proportion de femmes est légèrement plus importante parmi les infirmiers salariés : 85 % contre 81 % chez les libéraux. Les infirmiers libéraux sont en moyenne plus âgés et ont plus d'années d'expérience que les salariés.

Quelques différences sont notables dans la répartition géographique des infirmiers. Si les infirmiers des départements alpins sont peu nombreux tant chez les infirmiers salariés que libéraux – respectivement 3 % dans les Alpes-de-

Haute-Provence, 4 % dans les Hautes-Alpes – les Bouches-du-Rhône concentrent la majeure partie des infirmiers (45 %).

Seulement 5 % des infirmiers ont une activité secondaire (dans un EHPAD ou une maison de retraite, en libéral (pour les infirmiers salariés) ou dans un établissement de santé (pour les infirmiers libéraux)). Dix-sept pourcent des infirmiers ont une spécialité (infirmier du bloc opératoire, infirmier anesthésiste...) : 17 % chez les infirmiers salariés et 13 % chez les infirmiers libéraux.

Les cadres de santé représentent un tiers des spécialisations chez les infirmiers salariés contre 2 % chez les infirmiers libéraux.

Tableau 1 : Caractéristiques sociodémographiques et professionnelles des infirmiers en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Caractéristiques sociodémographiques et professionnelles	Mode d'exercice						P-value ^a
	Libéraux (N = 400)		Salariés (N = 1139)		Total (N = 1539)		
	N	%	N	%	N	%	
Sexe							
Homme	78	19,35%	169	14,94%	252	16,39%	0,0491
Femme	322	80,65%	965	85,06%	1283	83,61%	
<i>Données manquantes</i>	-		5		4		
Age (années)							
Minimum	395	26	1137	22	1532	22	<,0001
Maximum		69		65		69	
Moyenne		46,55		41		44,18	
<i>Données manquantes</i>	5		2		7		
Département d'exercice							
Alpes-de-Haute-Provence	12	3,00%	32	2,85%	45	2,90%	0,0118
Alpes-Maritimes	78	19,66%	225	19,71%	303	19,69%	
Bouches-du-Rhône	172	43,00%	515	45,23%	685	44,50%	
Hautes-Alpes	10	2,48%	51	4,46%	59	3,81%	
Var	94	23,42%	188	16,53%	289	18,79%	
Vaucluse	34	8,44%	128	11,22%	159	10,31%	
Expérience professionnelle (années)							
Moyenne	399	18,4	1136	15	1535	17,4	<,0001
<i>Données manquantes</i>	1		3		4		
Activité secondaire libérale (maison de retraite, EHPAD, établissement de santé si libéral...)							
Oui	19	4,73	69	6,03	84	5,47%	0,34
Non	381	95,27	1069	93,97	1455	94,53%	
<i>Données manquantes</i>	-		-		-		
Spécialité							
Oui	53	13,25%	195	17,18%	258	16,80%	0,0162
Non	347	86,75%	943	82,82%	1280	83,20%	
<i>Données manquantes</i>	-		1		1		
Spécialité, laquelle ?							
Cadre de santé	1	1,72%	67	36,67%	66	27,04%	-
Infirmier puériculteur	3	5,97%	37	20,26%	39	15,82%	
Infirmier de bloc opératoire	3	6,31%	10	5,64%	15	6,12%	
Infirmier anesthésiste	5	9,26%	2	1,15%	8	3,28%	
Autre	41	76,74%	66	36,28%	117	47,74%	
<i>Données manquantes</i>	-		13		13		

^a Tests de comparaison des infirmiers libéraux et salariés. Les données manquantes et les réponses « Ne sait pas » n'ont pas été incluses dans les tests.

Champ • Infirmiers de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, données redressées

Source • Enquête infirmiers sur la vaccination, octobre 2017 – février 2018

DES COUVERTURES VACCINALES DÉCLARÉES EN DEÇA DES OBJECTIFS DE SANTÉ PUBLIQUE

Les vaccins obligatoires pour les professions de santé sont le rappel DTP, le BCG et l'hépatite B. Il leur est recommandé de se vacciner contre la grippe saisonnière, la coqueluche, la rougeole et la varicelle. Pour les vaccins obligatoires, la couverture vaccinale déclarée pour les infirmiers de la région varie entre 60 % (vaccination hépatite B complète) et 96 % (BCG) ; pour les vaccins recommandés, elle varie entre 17 % (varicelle) et 61 % (rougeole). La couverture déclarée des infirmiers contre la grippe saisonnière s'établit à 28 % et reste stable entre les deux saisons documentées. Pour tous ces vaccins, sauf celui contre la grippe saisonnière, les couvertures sont un peu plus élevées chez les infirmiers salariés que chez les libéraux, peut être en raison d'un accès plus facile à la médecine du travail et/ou aux vaccins, au sein des établissements de santé. Le constat est inverse pour la vaccination contre la grippe saisonnière (Tableau 2). Ce résultat est probablement lié au fait que les infirmiers libéraux, travailleurs indépendants, cherchent à préserver leur capacité de travail durant les périodes d'épidémies grippales. De plus, ces derniers reçoivent des coupons de prise en charge du vaccin à 100 % par l'Assurance Maladie au début de chaque saison vaccinale.

Ces résultats restent cependant pour la plupart de ces vaccins, à l'exception du BCG, en deça des objectifs de santé publique (75 % de couverture pour la grippe saisonnière et 95 % pour les autres vaccins). De plus, pour les vaccins contre l'hépatite B et le rappel DTP (de moins de dix ans), les taux sont moindres que ceux documentés dans une enquête réalisée il y a environ dix ans (Guthmann et al., 2009). Pour la grippe, de multiples études en France et ailleurs ont montré les faibles taux de vaccination chez les personnels de santé hospitaliers (Bish, 2011). Pourtant, les infirmiers sont conscients d'être plus exposés que le reste de la population générale à la grippe et de pouvoir être une source de contamination de leurs patients (voir plus loin). De nombreuses actions de sensibilisation sont tentées dans divers établissements (notamment publics) pour inciter les professionnels de santé à se vacciner contre la grippe saisonnière. Mais globalement elles ne semblent pas suffire à atteindre une couverture vaccinale optimale.

Tableau 2 : Statuts vaccinaux des infirmiers de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Êtes-vous vacciné pour les vaccins suivants ?	Mode d'exercice						P-value ^a	Enquête nationale, infirmiers salariés, 2009* (N=110)
	Libéraux (N = 400)		Salariés (N = 1139)		Total (N = 1539)			
	N	%	N	%	N	%		
BCG (obligatoire)								
<i>Oui</i>	5	95,98%	1 088	96,34%	1472	96,20%	0.02	94,8%
<i>Non</i>	384	2,83%	15	1,30%	28	1,83%		5,2%
<i>NSP</i>	11	1,19%	27	2,36%	30	1,97%		
<i>Données manquantes</i>	-		10		9			
Rappel DTP (obligatoire)								
<i>Moins de 10 ans</i>	281	70,26%	839	74,07%	1109	72,30%	<.0001	93,9%
<i>10-20 ans</i>	68	16,91%	141	12,46%	218	14,24%		6,1%
<i>Plus de 20 ans</i>	14	3,46%	18	1,55%	36	2,36%		
<i>NSP</i>	31	7,64%	135	11,92%	161	10,49%		
<i>Non, pas vacciné</i>	7	1,73%	0	0%	9	0,61%		
<i>Données manquantes</i>	-		6		5			

Êtes-vous vacciné pour les vaccins suivants ?	Mode d'exercice						P-value ^a	Enquête nationale, infirmiers salariés, 2009* (N=110)
	Libéraux (N = 400)		Salariés (N = 1139)		Total (N = 1539)			
	N	%	N	%	N	%		
Hépatite B (obligatoire)								
<i>Oui, 3 doses ou plus</i>	194	48,55%	740	65,32%	922	60,07%	<.0001	90,9% ^a
<i>Oui, 1 à 2 doses</i>	163	40,83%	290	25,57%	462	30,11%		9,1%
<i>Non, pas vacciné</i>	14	3,56%	16	1,41%	36	2,37%		-
<i>NSP</i>	24	5,92%	79	7%	100	6,50%		-
<i>Contre-indication</i>	5	1,14%	8	0,70%	15	0,95%		-
<i>Données manquantes</i>	-		5		4			-
Rappel coqueluche (recommandé)								
<i>Oui, à jour</i>	210	52,51%	668	59,25%	849	55,46%	<.0001	8,4%
<i>Non, pas à jour</i>	110	27,45%	184	16,29%	329	21,52%		91,6%
<i>NSP</i>	80	20,05%	276	24,47%	352	23,02%		-
<i>Données manquantes</i>	-		11		9			-
Rougeole (recommandé)								
<i>Oui</i>	242	60,45%	727	64,59%	930	60,88%	0.001	62,9% a
<i>Non</i>	138	34,46%	272	24,14%	453	29,69%		37,1%
<i>NSP</i>	20	5,09%	127	11,26%	144	9,43%		-
<i>Données manquantes</i>	-		14		12			-
Varicelle a (recommandé)								
<i>Oui</i>	50	51,02%	223	36,44%	264	38,77%	<.0001	34,3%
<i>Non</i>	30	30,61%	323	52,78%	333	48,90%		65,7%
<i>NSP</i>	18	18,37%	66	10,78%	84	12,33%		-
<i>Non indiqué (antécédents de varicelle)</i>	302	-	516	-	848	-		-
<i>Données manquantes</i>	-		11		9			-
Grippe saisonnière (recommandé) = durant automne-hiver 2015-2016								
<i>Oui</i>	163	40,70%	240	21,18%	434	28,33%	<0,0001	-
<i>Non</i>	236	59,08%	887	78,38%	1092	71,27%		-
<i>Ne se souvient plus</i>	1	0,23%	5	0,44%	6	0,40%		-
<i>Données manquantes</i>	-		7		7			-
= durant automne-hiver 2016-2017 (dernière saison)								
<i>Oui</i>	152	37,92%	254	22,61%	435	28,53%	<0,0001	24,4%
<i>Non</i>	247	61,85%	861	76,71%	1080	70,87%		75,6%
<i>Ne se souvient plus</i>	1	0,23%	7	0,68%	9	0,60%		-
<i>Données manquantes</i>	-		17		16			-

Champ • Infirmiers de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Données redressées pour l'ensemble des infirmiers.

Source • Enquête infirmiers sur la vaccination, octobre 2017 – février 2018

* Source : Gutmann, 2009 (n=110, infirmiers salariés, France).

^a en excluant ceux ayant déclaré des antécédents

HUIT INFIRMIERS SUR DIX FAVORABLES À LA VACCINATION EN GÉNÉRAL

Cinq infirmiers sur dix déclarent être plutôt favorables à la vaccination en général et trois sur dix très favorables (Tableau 3). Mais les infirmiers libéraux se déclarent plus souvent très favorables à la vaccination en général que les salariés (35 % versus 28 %). Ces résultats sont proches de ceux observés dans la population générale en 2016 en France, avec 85 % des individus favorables à la vaccination en général (26 % très favorables, 49 % plutôt favorables, Baromètre santé 2016 ; Gautier, 2017). L'opinion des médecins généralistes de ville est plus positive avec 80 % d'entre eux se déclarant très favorables à la vaccination dans une enquête en 2014 (Collange, 2015).

En revanche, cinq infirmiers sur dix se déclarent défavorables à certains vaccins en particulier, avec là encore une différence nette entre infirmiers libéraux et salariés (respectivement, 45 % versus 55 %). Les trois premiers vaccins concernés sont ceux contre la grippe saisonnière (49 % parmi les infirmiers défavorables au moins à un vaccin), la grippe A/H1N1 (28 %) et celui contre l'hépatite B (30 %) (Figure 1). Seuls 1 % des infirmiers se sont déclarés défavorables à tous les vaccins. Dans la population générale (Baromètre santé 2016), 4 personnes sur dix se déclarent défavorables à certains vaccins en particulier : grippe saisonnière, 15 % ; hépatite B, 13 % ; PVH, 6 %.

Tableau 3 : Opinions des infirmiers sur la vaccination

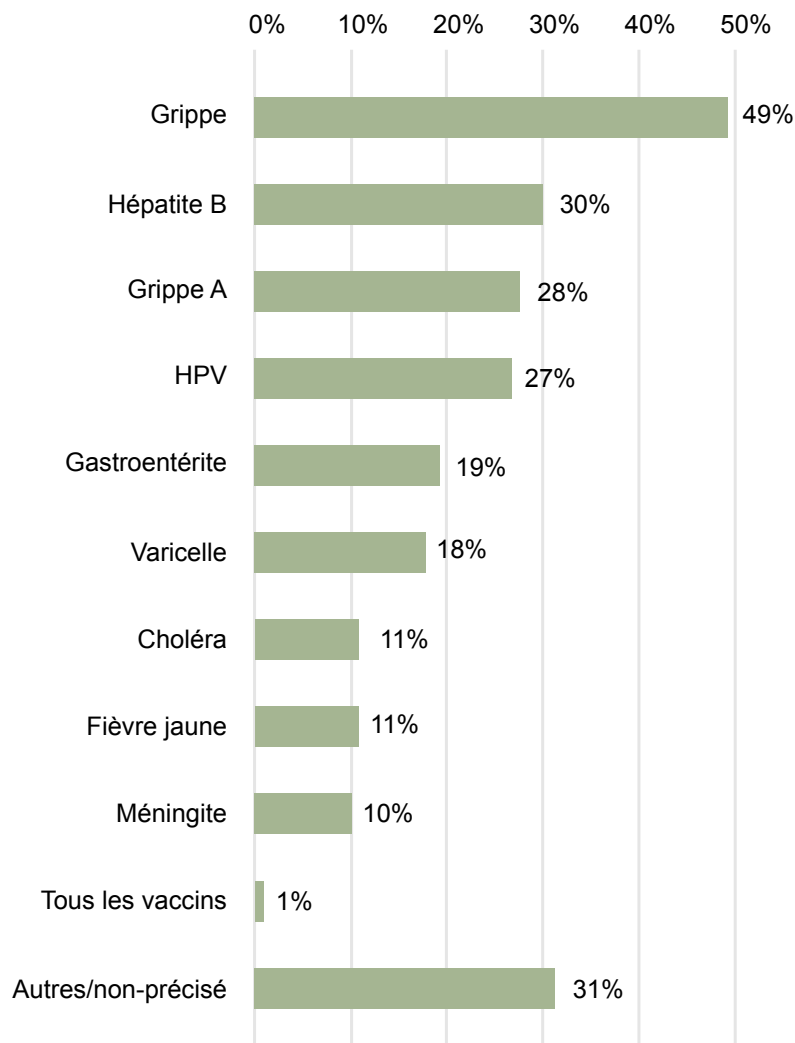
Opinions vis-à-vis de la vaccination	Mode d'exercice						P-value ^a
	Libéraux (N = 400)		Salariés (N = 1139)		Total (N = 1539)		
	N	%	N	%	N	%	
Favorable à la vaccination EN GENERAL							
<i>Pas du tout favorable</i>	19	4,73%	29	2,56%	53	3,45%	0.0003
<i>Plutôt pas favorable</i>	50	12,10%	125	11,00%	176	11,44%	
<i>Plutôt favorable</i>	190	47,44%	653	57,58%	826	53,80%	
<i>Très favorable</i>	140	35,16%	321	28,29%	473	30,81%	
<i>NSP</i>	1	0,27%	7	0,58%	8	0,50%	
<i>Données manquantes</i>	-		4		4		
Défavorable à certains vaccins EN PARTICULIER							
<i>Oui</i>	179	44,90%	626	55,49%	797	52,09%	<.0001
<i>Non</i>	216	53,97%	473	41,94%	700	45,79%	
<i>NSP</i>	5	1,12%	29	2,57%	33	2,13%	
<i>Données manquantes</i>	-		11		10		

^a Tests de comparaison des infirmiers salariés et libéraux.

Champ • Infirmiers de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Données redressées pour l'ensemble des infirmiers.

Source • Enquête infirmiers sur la vaccination, octobre 2017 – mars 2018

Figure 1 : Vaccins envers lesquels les infirmiers se disent défavorables (N = 797)*



*Sur l'ensemble des infirmiers ayant déclaré être défavorables à certains vaccins en particulier.

Champ • Infirmiers de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Données redressées pour l'ensemble des infirmiers.

Source • Enquête infirmiers sur la vaccination, octobre 2017 – mars 2018

La catégorie « autres » regroupe les vaccins cités par moins de 10 % des infirmiers : par exemple, hépatite A (9 %), vaccin contre la méningite (8 %), vaccin hexavalent (8 %), vaccin contre la variole (7 %), BCG (6 %), etc.

UNE HÉSITATION VACCINALE PRÉSENTE CHEZ CERTAINS INFIRMIERS

Vingt et un pourcent des infirmiers en Provence-Alpes-Côte d'Azur ont déjà refusé un vaccin pour eux-mêmes car ils le jugeaient dangereux ou inutile ; 8 % en ont déjà retardé l'administration et 24 % se sont déjà vaccinés tout en ayant des doutes. Au total, quatre infirmiers sur dix peuvent être considérés comme hésitants avec une hésitation significativement plus fréquente chez les salariés (47 % versus 35 % chez les libéraux, Tableau 4). Ainsi la prévalence de l'hésitation vaccinale observée chez les infirmiers de Provence-Alpes-Côte d'Azur est proche de celle observée en population générale chez les parents d'enfants de 1 à 15 ans (46 %) dans le Baromètre santé 2016 (Rey, 2018). L'hésitation des infirmiers se concentre principalement sur les vaccins contre la grippe saisonnière et A/H1N1 (57 %), l'hépatite B (27 %) et le PVH (9 %), vaccins sur lesquels se sont concentrées les controverses ces dernières décennies. Ces chiffres sont différents de ceux de la figure 1 car la question traitée dans la figure 1 est elle-même différente (être défavorable vis-à-vis de certains vaccins).

Tableau 4 : Prévalence de l'hésitation vaccinale chez les infirmiers en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Libéraux (N = 400)		Salariés (N = 1139)		Total (N = 1539)		P-value ^a
	N	%	N	%	N	%	
A refusé un vaccin jugé dangereux ou inutile							
<i>Oui</i>	59	14,60%	282	25,32%	328	21,42%	<.0001
<i>Non</i>	341	85,40%	833	74,65%	1202	78,58%	
<i>Données manquantes</i>	-		9		9		
Retardement d'un vaccin suite à un doute							
<i>Oui</i>	34	8,41%	96	8,58%	130	8,44%	0.82
<i>Non</i>	366	91,59%	1 025	91,42%	1407	91,56%	
<i>Données manquantes</i>	-		3		2		
Acceptation d'un vaccin malgré des doutes sur son efficacité ou son innocuité							
<i>Oui</i>	82	20,67%	287	25,35%	363	23,69%	0.01
<i>Non</i>	317	79,34%	846	74,65%	1169	76,31%	
<i>Données manquantes</i>	-		6		7		
Hésitation vaccinale							
<i>Oui</i>	139	34,78%	522	46,53%	652	42,42%	<.0001
<i>Non</i>	261	65,22%	600	53,47%	885	57,58%	
<i>Données manquantes</i>	-		2		1		

^aSur l'ensemble des infirmiers ayant déclaré être défavorables à certains vaccins en particulier.

Champ • Infirmiers de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Données redressées pour l'ensemble des infirmiers.

Source • Enquête infirmiers sur la vaccination, octobre 2017 – février 2018

DES INFIRMIERS PARTAGÉS SUR LES OBLIGATIONS VACCINALES

En ce qui concerne la proposition de rendre obligatoires les vaccins actuellement recommandés chez les professionnels de santé, 16 % des infirmiers de la région sont d'accord pour qu'ils le deviennent tous, 59 % seulement certains et 25 % aucun. Les réponses des médecins généralistes à la même question (Collange, 2015) étaient respectivement 25 %, 64 % et 11 %.

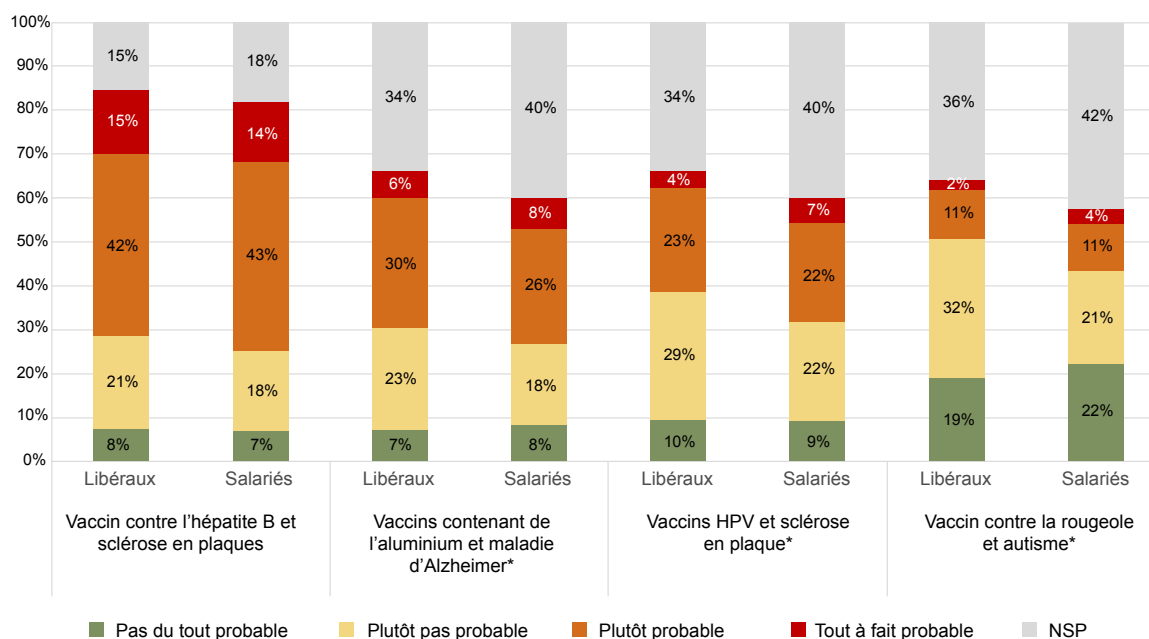
Par ailleurs, un infirmier sur deux s'est déclaré favorable (34 % plutôt et 16 % très) à la décision du gouvernement d'étendre les obligations vaccinales pour la petite enfance à 11 vaccins ; les infirmiers libéraux sont plus souvent très favorables (20 % versus 14 %). Il s'agit d'un des premiers résultats concernant l'opinion de professionnels de santé sur cette décision. En juillet 2017, 56 % des Français se déclaraient opposés à ce que l'obligation vaccinale soit étendue, d'après un sondage Odoxa commandé par des médias. Ces résultats, obtenus à quelques mois d'intervalle, sont ainsi proches et indiquent que « la partie » n'est pas gagnée : il importe de restaurer la confiance dans les vaccins de la population générale comme de certains professionnels de santé.

DES INCERTITUDES SUR LES RISQUES DE CERTAINS VACCINS OU DE LEURS COMPOSANTS

Près de 6 infirmiers sur 10 considèrent plutôt ou tout à fait probable un lien entre le vaccin contre l'hépatite B et la survenue d'une sclérose en plaques, sans différence entre salariés et libéraux (Figure 2). Cette proportion est plus élevée que celle observée chez les médecins généralistes (12 % partageaient la même opinion en 2014 ; Verger, 2015), mais elle se rapproche des constats faits en population générale avec 58 % des personnes de 15 à 75 ans considérant que ce vaccin peut entraîner des effets secondaires graves (ORS PACA 2018). Les résultats de cette enquête montrent ainsi que, bien que la vaccination contre l'hépatite B soit obligatoire depuis longtemps pour les professionnels de santé (et les taux de couverture chez les infirmiers sont relativement importants), ce vaccin suscite encore une méfiance chez ceux-ci, comme en population générale.

Mais les doutes des infirmiers ne concernent pas uniquement ce vaccin : ils se portent aussi sur la présence d'aluminium dans les vaccins et sur le vaccin PVH, reflétant ainsi les controverses de ces dernières années. Plus surprenantes sont les incertitudes quant au lien allégué entre le vaccin contre la rougeole et l'autisme, lien dont il est clairement prouvé qu'il n'existe pas : 13 % des infirmiers estiment probable un lien entre autisme et vaccin rougeole, et 40 % ne savent pas si ce lien existe ou non. Au total, la proportion des infirmiers considérant que les vaccins (hépatite B, PVH, rougeole) et l'utilisation aluminium comme adjuvant sont sûrs s'établit entre 7 % et 21 %. Ce constat reflète probablement, un manque de formation des infirmiers dans le domaine de la vaccination.

Figure 2 : Perception des risques liés aux vaccins (N libéraux = 400, N salariés = 1139)



*Tests de comparaison des infirmiers salariés et libéraux, p-value < 0,05

Champ • Infirmiers de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Données redressées pour l'ensemble des infirmiers.

Source • Enquête infirmiers sur la vaccination, octobre 2017 – février 2018

UNE CONFIANCE MAJORITAIRE DANS LES AUTORITÉS DE SANTÉ

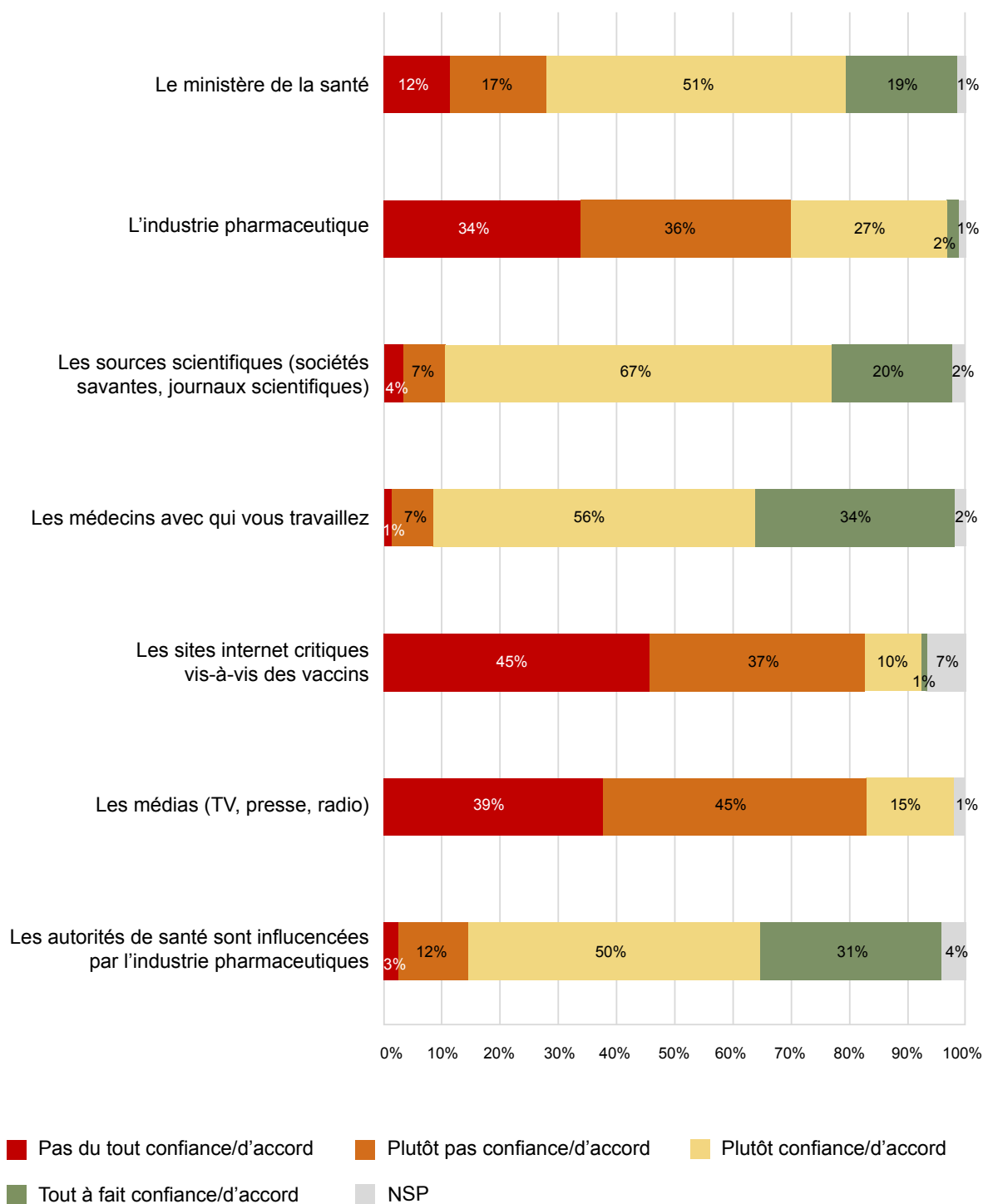
Sept infirmiers sur dix se disent confiants dans l'information transmise par le ministère de la santé sur les bénéfices et les risques des vaccins (Figure 3), mais seul un sur cinq se déclare très confiant et huit sur dix estiment que celui-ci est influencé par les laboratoires pharmaceutiques (pas de différence entre infirmiers libéraux et salariés sur ce dernier point). Une tendance similaire, quoique moins marquée, existe chez les médecins généralistes dont près d'un sur deux partage la même opinion que les infirmiers (Collange, 2015).

Les médecins avec lesquels les infirmiers travaillent constituent la catégorie d'acteurs à qui ils s'accordent le plus souvent leur confiance (90 % des infirmiers), devant les sources scientifiques. Mais là encore, cette confiance n'est pas absolue car seuls 34 % des infirmiers font tout à fait confiance aux médecins dans les aspects relatifs à la vaccination et 17 % seulement aux sources scientifiques. Ce dernier résultat concernant les sources scientifiques illustre le « désenchantement » de la science (voir introduction). Ce phénomène est en particulier lié au fait que la population est souvent exposée à la publication de résultats scientifiques multiples, parcellaires et parfois contradictoires et n'a pas les clés pour les comprendre.

Les infirmiers libéraux sont systématiquement un peu plus confiants dans les sources d'information citées au-dessus ; par exemple, 78 % des libéraux ont confiance dans le ministère de la santé contre 68 % pour les salariés. Cette différence ne s'explique pas clairement ; elle pourrait refléter, de façon indirecte, une moindre satisfaction des salariés quant à leurs conditions de travail et leurs revenus, par rapport aux libéraux.

Comme pour les médecins généralistes et la population générale, les médias et encore plus les sites internet critiques vis-à-vis des vaccins ne rencontrent la confiance que d'une faible minorité d'infirmiers (15 % et 10 % respectivement).

Figure 3 : Confiance dans diverses sources pour obtenir des informations sur les bénéfices et les risques des vaccins (N = 1539)



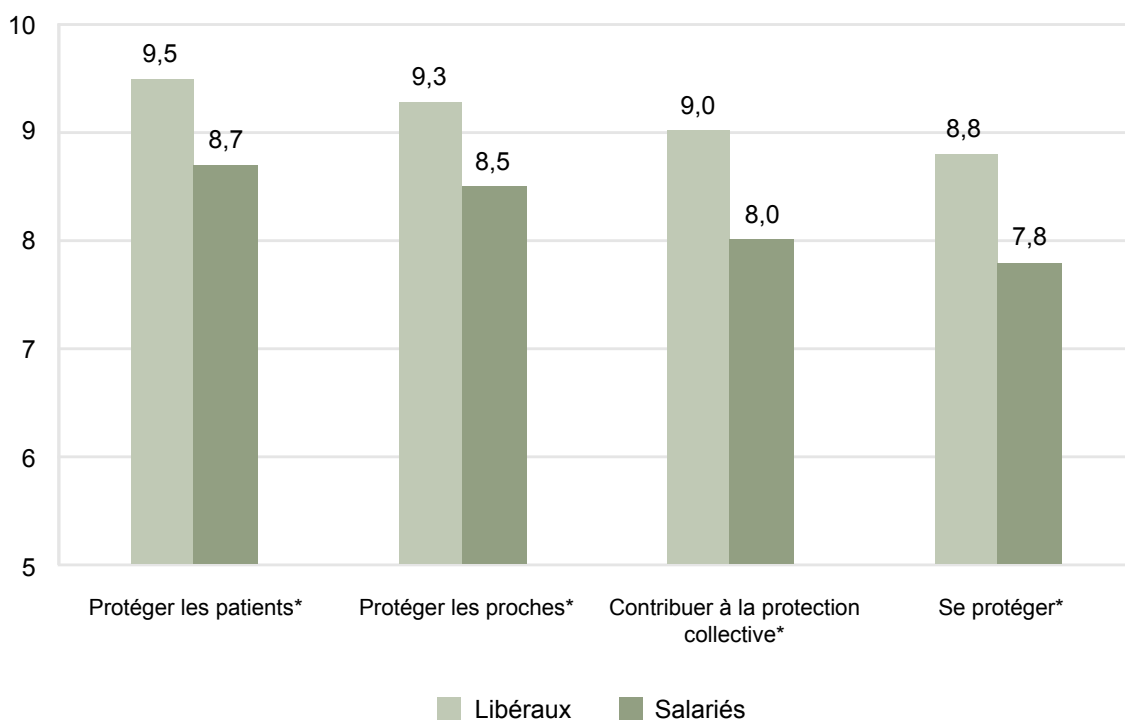
Champ • Infirmiers de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Données redressées pour l'ensemble des infirmiers.
 Source • Enquête infirmiers sur la vaccination, octobre 2017 – février 2018

ATTITUDES PAR RAPPORT À LA VACCINATION GRIPPALE

Le principal motif déclaré de vaccination antigrippale des infirmiers est la protection des patients (Figure 4), la protection personnelle étant le motif le moins cité parmi les motifs proposés. Quel que soit ce dernier, les scores d'importance perçue des infirmiers pour chacun des motifs sont plus élevés chez les libéraux que chez les salariés, ($p < 0,0001$).

À l'inverse, l'absence de sentiment de vulnérabilité contre la grippe, la crainte des effets secondaires et la préférence pour l'homéopathie constituent les motifs les plus fréquents de non-vaccination déclarés (Figure 5). Ce dernier motif de non vaccination est retrouvé chez 36 % des infirmiers, salariés comme libéraux : ceci indique que, même si les infirmiers font très majoritairement confiance aux médecins avec lesquels ils travaillent, une confiance qui se tisse dans une relation de proximité, ils peuvent cependant adhérer à d'autres formes de médecine que celle dite académique, basée sur les médicaments. Par ailleurs, les infirmiers qui affirment craindre des effets secondaires de la vaccination antigrippale sont plus nombreux à avoir une préférence pour l'homéopathie (45 % contre 31 %). Les infirmiers salariés déclarent plus souvent avoir été malades malgré une vaccination antigrippale et craindre des effets secondaires que les libéraux, alors que ces derniers se sentent plus fréquemment non vulnérables par rapport à la grippe.

Figure 4 : Motifs de vaccination contre la grippe saisonnière parmi les infirmiers vaccinés (moyennes, N = 511)

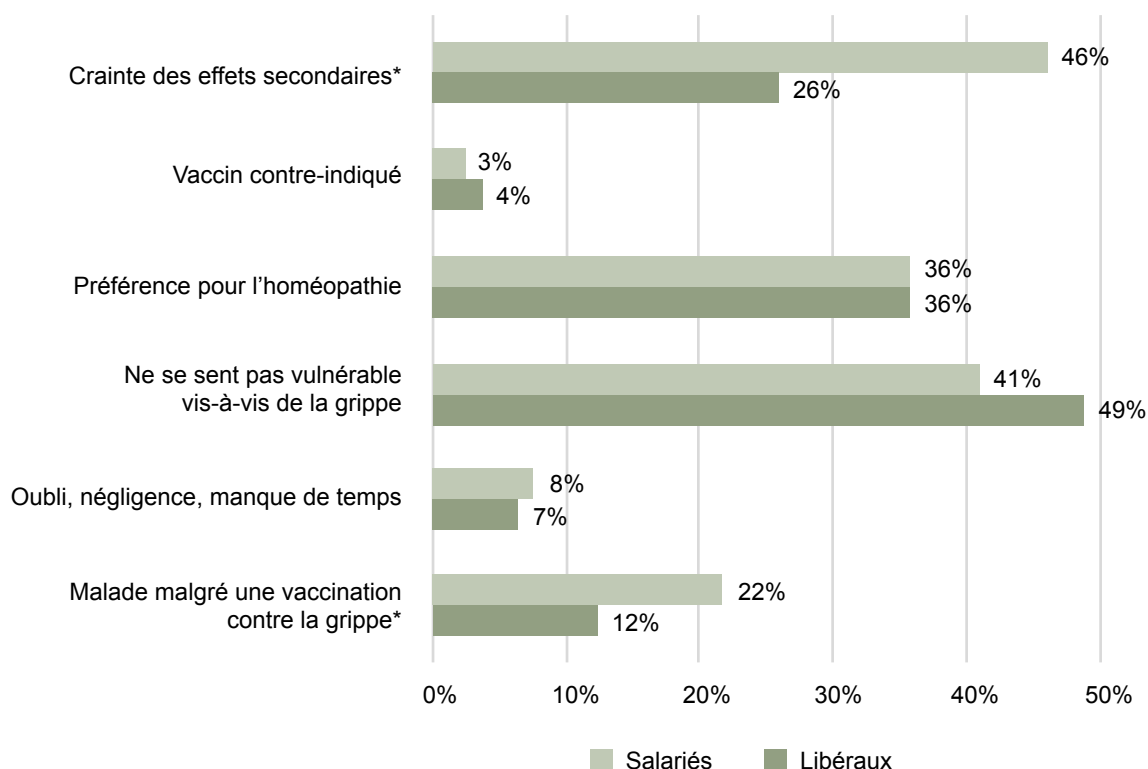


*Test de comparaison des infirmiers salariés et libéraux, p -value < 0,05

Champ • Infirmiers de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Données redressées pour l'ensemble des infirmiers.

Source • Enquête infirmiers sur la vaccination, octobre 2017 – février 2018

Figure 5 : Motifs de non-vaccination contre la grippe saisonnière parmi les infirmiers non-vaccinés (N = 1 002)



*Test de comparaison des infirmiers salariés et libéraux, p-value < 0,05

Champ • Infirmiers de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Données redressées pour l'ensemble des infirmiers.

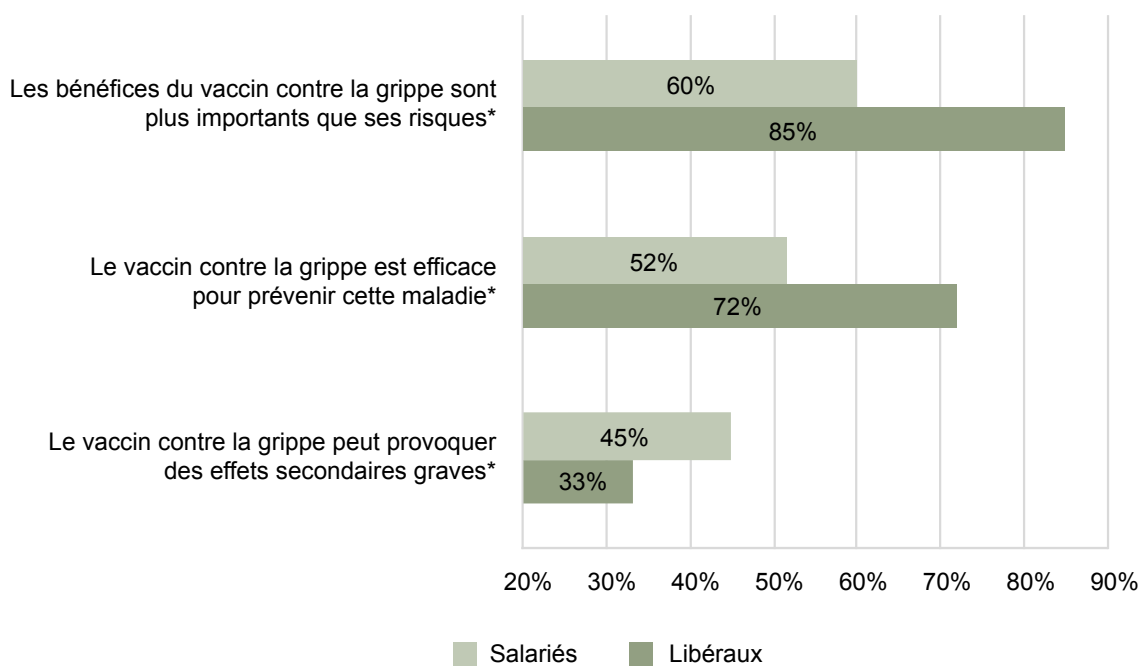
Source • Enquête infirmiers sur la vaccination, octobre 2017 – février 2018

Deux tiers des libéraux considèrent que la vaccination antigrippale fait partie de leur rôle professionnel (contre un tiers de leurs confrères salariés) : un résultat qui contraste avec des comportements de vaccination antigrippale pourtant minoritaires.

Sept infirmiers sur dix considèrent que les bénéfices du vaccin contre la grippe sont plus importants que ses risques (85 % chez les infirmiers libéraux et 60 % chez les salariés, figure 6). Mais les idées fausses sur le vaccin antigrippal existent aussi, comme dans la population générale (Tableau 5) : près d'un infirmier sur deux considère que le vaccin contre la grippe peut causer la grippe et deux tiers qu'on peut se passer du vaccin car d'autres mesures de prévention existent.

La quasi-totalité des infirmiers déclarent que les professionnels de santé peuvent transmettre la grippe à leurs patients. Mais une courte majorité (54 %) estime qu'elle encoure un risque plus important de contracter la grippe que la population générale (Tableau 5). Ce dernier résultat témoigne d'une banalisation du risque de grippe encouru par les infirmiers dans l'exercice de leur métier ; cette attitude existe aussi parmi les autres groupes de population ciblés pour la vaccination contre la grippe (Verger, 2018).

Figure 6 : Perceptions vis-à-vis du vaccin antigrippal (N libéraux = 400, N salariés = 1139)



*Test de comparaison des infirmiers salariés et libéraux, p -value < 0,05

Champ • Infirmiers de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Données redressées pour l'ensemble des infirmiers.

Source • Enquête infirmiers sur la vaccination, octobre 2017 – février 2018

Tableau 5 : Attitudes vis-à-vis du vaccin antigrippal, protection collective et vulnérabilité personnelle perçue

Quel est votre degré d'accord avec les questions suivantes ?	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	NSP	P-value ^a
Fausse idées						
Le vaccin contre la grippe peut causer la grippe						
Libéraux (N = 397)	24,50%	34,64%	32,79%	7,56%	0,51%	<.0001
Salariés (N = 1 120)	19,25%	22,02%	33,94%	19,26%	5,54%	
Total (N = 1532)	20,98%	26,49%	33,64%	15,07%	3,82%	
Être souvent exposé à des patients ayant la grippe renforce mes défenses immunitaires contre la grippe						
Libéraux (N = 397)	22,35%	33,78%	30,69%	7,32%	5,85%	<.0001
Salariés (N = 1 119)	30,74%	35,69%	20,92%	4,88%	7,77%	
Total (N = 1531)	28,27%	34,60%	24,11%	5,74%	7,28%	
On peut très bien se passer de la vaccination contre la grippe car d'autres mesures de prévention existent						
Libéraux (N = 397)	11,95%	27,02%	44,03%	15,42%	1,58%	<.0001
Salariés (N = 1 118)	6,99%	19,32%	45,13%	25,62%	2,94%	
Total (N = 1530)	8,84%	22,00%	44,32%	22,34%	2,51%	
Protection collective						
Les professionnels de santé peuvent transmettre la grippe à leurs patients						
Libéraux (N = 397)	0,23%	2,23%	42,89%	54,66%	0,00%	<.0001
Salariés (N = 1 120)	0,50%	1,82%	24,53%	72,65%	0,50%	
Total (N = 1532)	0,42%	2,13%	30,78%	66,38%	0,30%	
Vulnérabilité personnelle						
Les professionnels de santé sont plus à risques que la population générale de contracter la grippe						
Libéraux (N = 397)	10,53%	33,81%	35,74%	19,69%	0,23%	0,21
Salariés (N = 1 119)	11,37%	32,54%	31,23%	22,75%	2,10%	
Total (N = 1532)	11,19%	33,07%	32,52%	21,71%	1,52%	

^a Tests de comparaison des infirmiers salariés et libéraux

Champ • Infirmiers de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Données redressées pour l'ensemble des infirmiers.

Source • Enquête infirmiers sur la vaccination, octobre 2017 – février 2018

LES LIBÉRAUX SOUVENT IMPLIQUÉS DANS DES DISCUSSIONS SUR LES VACCINS AVEC LEURS PATIENTS

Près d'un infirmier libéral sur quatre discute toujours des bénéfices et des risques des vaccins avec ses patients (versus 4 % pour les salariés). A l'inverse, près de quatre infirmiers salariés sur dix ne discutent jamais de ces sujets avec ses patients (versus 7 % chez les libéraux, Tableau 6).

Ce constat peut s'expliquer par le fait que la vaccination de la population générale se déroule principalement en secteur libéral et qu'ainsi, les demandes des patients aux infirmiers libéraux pour leur administrer un vaccin sont plus fréquentes qu'en milieu hospitalier. L'administration de vaccins n'est d'ailleurs pas toujours possible en établissement hospitalier. De façon plus générale, les infirmiers libéraux sont plus impliqués dans les tâches de prévention que ne le sont leurs collègues salariés. On peut aussi noter que les infirmiers libéraux se sentent plus à l'aise pour donner des explications à leurs patients sur les bénéfices et les risques des vaccins que les salariés (Tableau 6), bien que seuls 2 % aient suivi une formation sur la vaccination dans les trois années précédant l'enquête (Tableau 7). Ceci peut aussi expliquer pourquoi les infirmiers libéraux consultent plus souvent le calendrier vaccinal (43 % versus 32 %) et se documentent plus souvent sur les vaccins (73 % versus 58 %) que leurs confrères salariés.

Tableau 6 : Relations entre infirmiers et patients vis-à-vis de la vaccination

Relations infirmiers - patients	Libéraux (N = 400)		Salariés (N = 1 139)		Total (N = 1 539)		P-value ^a
	N	%	N	%	N	%	
Discute des bénéfices et des risques de la vaccination avec les patients							
<i>Jamais</i>	27	6,69%	425	37,45%	417	27,20%	<.0001
<i>Parfois</i>	135	33,79%	536	47,20%	657	42,79%	
<i>Souvent</i>	145	36,25%	120	10,52%	291	18,94%	
<i>Toujours</i>	93	23,28%	45	3,99%	162	10,53%	
<i>NSP</i>	-	-	9	0,82%	8	0,55%	
<i>Données manquantes</i>	-		4		4		
Conseille aux patients de se faire vacciner							
<i>Jamais</i>	23	5,68%	225	19,74%	232	15,13%	<.0001
<i>Parfois</i>	65	16,11%	368	32,32%	415	27,06%	
<i>Souvent</i>	115	28,82%	211	18,56%	335	21,83%	
<i>Toujours</i>	195	48,84%	162	14,23%	398	25,96%	
<i>Non concerné (ne correspond pas à votre exercice)</i>	2	0,56%	158	13,82%	145	9,48%	
<i>NSP</i>	-	-	9	0,80%	8	0,54	
<i>Données manquantes</i>	-		6		6		
Vos patients vous interrogent-ils sur les risques liés à la présence d'adjuvants dans les vaccins ?							
<i>Jamais</i>	159	39,90%	694	61,13%	822	53,55%	<.0001
<i>Parfois</i>	116	28,92%	264	23,28%	393	25,62%	
<i>Souvent</i>	97	24,16%	138	12,18%	249	16,26%	
<i>Toujours</i>	28	7,01%	25	2,21%	58	3,79%	
<i>NSP</i>	-	-	14	1,20%	12	0,78%	
<i>Données manquantes</i>	-		4		4		
Conseille le vaccin contre la grippe saisonnière à ses proches de plus de 65 ans OU atteints de maladies chroniques							
<i>Jamais</i>	36	9,19%	236	20,76%	256	16,68%	<.0001
<i>Parfois</i>	34	8,55%	217	19,14%	237	15,45%	
<i>Souvent</i>	52	13,07%	262	23,09%	300	19,55%	
<i>Toujours</i>	276	69,08%	411	36,18%	732	47,72%	
<i>NSP</i>	1	0,11%	9	0,84%	9	0,59%	
<i>Données manquantes</i>	1		4		4		
À l'aise pour donner des explications aux patients sur les bénéfices et les risques des vaccins							
<i>Pas du tout à l'aise</i>	15	3,76%	121	10,71%	128	8,34%	<.0001
<i>Plutôt pas à l'aise</i>	75	18,78%	369	32,67%	421	27,59%	
<i>Plutôt à l'aise</i>	248	62,28%	553	48,94%	818	53,55%	
<i>Tout à fait à l'aise</i>	59	14,79%	65	5,78%	140	9,18%	
<i>NSP</i>	1	0,38%	21	1,91%	20	1,34%	
<i>Données manquantes</i>	2		10		12		

^a Tests de comparaison des infirmiers salariés et libéraux.

Champ • Infirmiers de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Données redressées pour l'ensemble des infirmiers.

Source • Enquête infirmiers sur la vaccination, octobre 2017 – février 2018

Tableau 7 : Formation et documentation sur la vaccination

Formation et documentation	Mode d'exercice						P-value ^a
	Libéraux (N = 400)		Salariés (N = 1 139)		Total (N = 1 539)		
	N	%	N	%	N	%	
Consulte le calendrier vaccinal							
<i>Oui</i>	173	43,02%	374	32,96%	557	36,35%	0,0002
<i>Non</i>	226	56,63%	760	67,04%	976	63,65%	
<i>Données manquantes</i>	1		5		6		
Besoin de se documenter sur certains vaccins							
<i>Oui</i>	290	72,46%	653	57,5%	948	61,77%	<.0001
<i>Non</i>	109	27,19%	482	42,5%	587	38,23%	
<i>Données manquantes</i>	1		4		5		
Formation sur la vaccination au cours des 3 dernières années^b							
<i>Oui</i>	7	1,81%	137	12,11%	126	8,24%	<.0001
<i>Non</i>	392	97,84%	993	78,73%	1407	91,76%	
<i>NSP</i>	0	0	3	0,27%	0	0,00%	
<i>Données manquantes</i>	1		6		6		

^a Tests de comparaison des infirmiers salariés et libéraux.

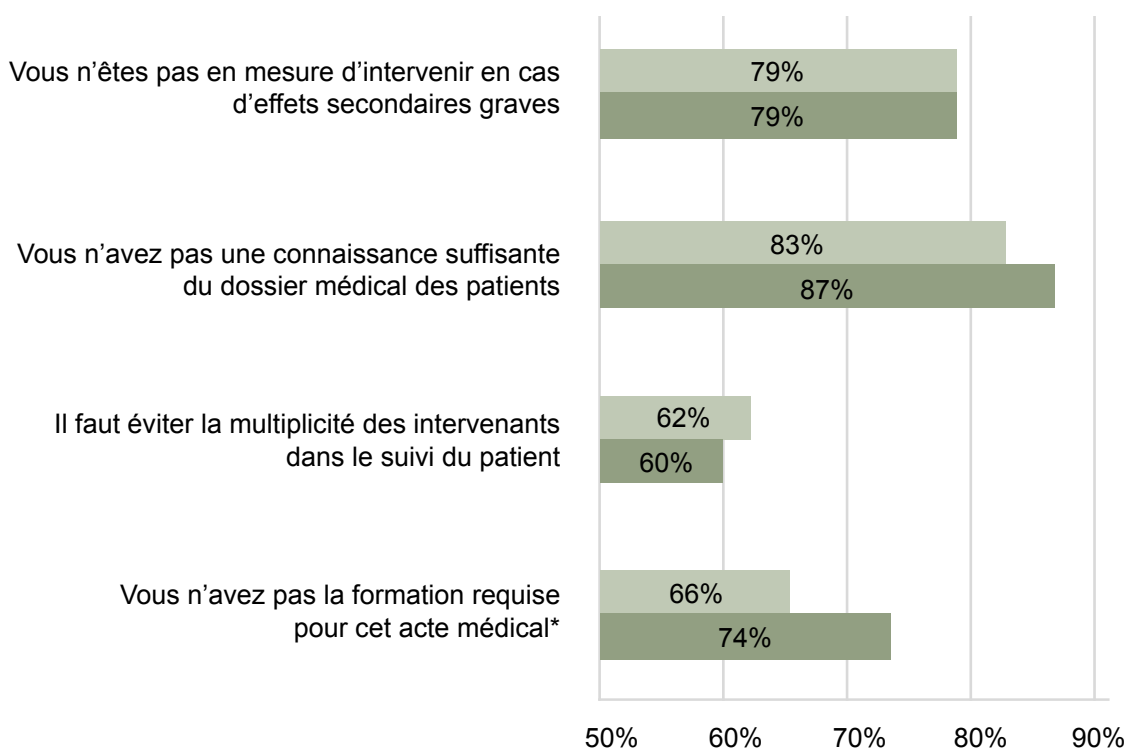
Champ • Infirmiers de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Données redressées pour l'ensemble des infirmiers.

Source • Enquête infirmiers sur la vaccination, octobre 2017 – février 2018

QUATRE INFIRMIERS LIBÉRAUX SUR DIX D'ACCORD AVEC LE TRANSFERT DE LA VACCINATION DES MÉDECINS À LEUR PROFESSION

Un infirmier sur trois est d'accord avec le transfert de la vaccination des médecins à leur profession. Les infirmiers salariés sont un peu plus en retrait vis-à-vis de cette proposition que leurs confrères libéraux (respectivement, 31 % et 38 % sont plutôt ou tout à fait d'accord, $p < 0,001$). Une connaissance insuffisante du dossier médical du patient est le premier motif de désaccord avancé (Figure 7), ce motif reflétant probablement le souhait des infirmiers d'être mieux informés par les médecins sur leurs patients. Ces résultats sont importants dans un contexte où le ministère de la santé examine la possibilité d'un tel transfert (Comité interministériel pour la santé, 2018). Dans le panel PACA de médecins généralistes de ville, 55 % des médecins généralistes étaient d'accord pour que la vaccination soit déléguée aux infirmiers mais uniquement 24 % pour que ce soit aussi le cas pour la prescription des vaccins.

Figure 7 : Motifs d'opposition au transfert de l'acte de vaccination aux infirmiers sans passer par les médecins (N libéraux = 247, N salariés = 760)



*Tests de comparaison des infirmiers salariés et libéraux, p -value < 0,05

Champ • Infirmiers de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Données redressées pour l'ensemble des infirmiers.

Source • Enquête infirmiers sur la vaccination, octobre 2017 – février 2018

CONCLUSION

Cette étude est la première en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et en France sur un échantillon représentatif aussi large d'infirmiers. Ses résultats suggèrent que, tout en étant largement favorables à la vaccination en général, les perceptions des infirmiers quant aux vaccins sont proches de celles de la population générale, quant aux risques de certains vaccins. Ce constat résulte en partie des controverses vaccinales qui se sont multipliées ces deux dernières décennies en France mais appelle également à une révision de la formation des infirmiers dans le domaine de la vaccination. Enfin, cette enquête montre que quatre infirmiers libéraux sur dix se sentent prêts à accepter l'accroissement de responsabilités que représente le transfert de la vaccination des médecins généralistes vers leur profession. Ces résultats, qui ont été présentés lors d'un colloque à la Région le 29 mars 2019, vont pouvoir alimenter une réflexion afin d'élaborer des recommandations sur la formation initiale et continue des infirmiers en France.

Au-delà des résultats de l'enquête elle-même, il convient de souligner l'investissement important des équipes pédagogiques et des étudiants des IFSI dans sa réalisation, clef de la réussite de cette enquête en établissement de soins. Cet investissement, s'il se mesure en termes de charge de travail, c'est aussi traduit en termes de bénéfices pédagogiques, ce qui constitue un résultat non négligeable du partenariat de santé publique mis en œuvre dans la réalisation de ce travail.

BIBLIOGRAPHIE

1. Bish A, Yardley L, Nicoll A, Michie S. Factors associated with uptake of vaccination against pandemic influenza: a systematic review. *Vaccine*. 2011 Sep 2;29(38):6472-84. doi: 10.1016/j.vaccine.2011.06.107. Epub 2011 Jul 12.
2. Collange F., Fressard L., Verger P., Josancy F., Sebbah R., Gautier A., Jestin C., Agamaliyev E., Mikol F., Floret D., Guthmann J.P., Launay O., Pulcini C., Ronnaux-Baron A.S. Vaccinations : attitudes et pratiques des médecins généralistes, Etudes et résultats, DREES, n°910, mars 2015.
3. Comité interministériel pour la santé, 2018. Priorité Prévention : Rester en bon santé tout au long de sa vie. http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/180326-dossier_de_presse_priorite_prevention.pdf
4. Enquête Nicolle (2006) <http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1152.pdf>
5. Gautier A., Chemlal K., Jestin C., et le groupe Baromètre santé 2016. Adhésion à la vaccination en France : résultats du Baromètre santé 2016. *BEH* 19 oct 2016 : 21-27.
6. Guthmann JP., Fonteneau L., Ciotti C., Bouvet E., Pellissier G., Lévy-Bruhl D., Abiteboul D. Vaccination coverage of health care personnel working in health care facilities in France: results of a national survey, 2009. *Vaccine*. 2012 Jun 29;30(31):4648-54. doi: 10.1016/j.vaccine.2012.04.098. Epub 2012 May 10.
7. ORS PACA. Perceptions de la vaccination de la population en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. 2018.
8. Peretti-Wattel P., Verger P., Raude J., Constant A., Gautier A., Jestin C, Beck F. Dramatic change in public attitudes towards vaccination during the 2009 influenza A(H1N1) pandemic in France. *Eurosurveillance*, 2013, vol 18:44, October.
9. Rey D., Fressard L., Cortaredona S., Bocquier A., Gautier A., Peretti-Wattel P., Verger P. Vaccine hesitancy in the French population in 2016, and its association with vaccine uptake and perceived vaccine risk-benefit balance. *Eurosurveillance*, 2018, vol 23, April 26.
10. Verger P., Collange F., Fressard L., Bocquier A., Gautier A., Pulcini C., Raude J., Peretti-Wattel P. Prevalence and correlates of vaccine hesitancy among general practitioners: a cross-sectional telephone survey in France, April to July 2014. *Eurosurveillance*, Volume 21, Issue 47, 24 November 2016
11. Verger P., Fressard L., Collange F., Gautier A., Jestin C., Launay O., Raude J., Pulcini C., Peretti-Wattel P. Vaccine Hesitancy Among General Practitioners and Its Determinants During Controversies: A National Cross-sectional Survey in France. *EBioMedicine*, 2015, 2:889-895. doi: <http://dx.doi.org/10.1016/j.ebiom.2015.06.018>
12. Verger P., Bocquier A., Vergélys C., Ward J., Peretti-Wattel P. Flu vaccination among patients with diabetes: motives, perceptions, trust, and risk culture - A qualitative survey. *BMC Public Health*, sous presse, avril 2018.
13. WHO, 2018. Addressing Vaccine Hesitancy. http://www.who.int/immunization/programmes_systems/vaccine_hesitancy/en/

PRATIQUES ET PERCEPTIONS VIS-À-VIS DES VACCINS CHEZ LES INFIRMIERS EN RÉGION SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR UNE ENQUÊTE EN 2017-18

Ce projet a été soutenu et financé par l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur. Un partenariat de santé publique a été mis en œuvre en associant l'ARS, le CIROI, la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur et huit de ses Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) : IFSI du CH de Dignes les bains, du CH de Briançon, de Cannes, de la Gaude (CHS Sainte-Marie de Nice), de la Blancarde (Marseille), du CH de Martigues, du GIPES d'Avignon, de l'Institut de Formation Public Varois des Professions de Santé.



© Édition Mai 2019 ORS PACA - UMR Vitrome (Marseille)

Faculté de Médecine - 27 boulevard Jean Moulin - 13385 Marseille cedex 5

Tél. 04 91 32 48 00 | Courriel : accueil@orspaca.org | www.orspaca.org

